

TRANSITIONS VERS UNE INDUSTRIE ÉCONOME EN MATIÈRES PREMIÈRES

La consommation mondiale de matières premières ne peut poursuivre une évolution exponentielle qui conduirait à multiplier par trois la consommation des ressources naturelles d'ici 2050. Cela entraînerait des tensions sur les prix et l'accès aux matières premières générant une vulnérabilité stratégique pour l'industrie européenne en général et française en particulier. Cette dépendance est d'autant plus critique qu'elle concerne les secteurs d'avenir de haute technologie et ceux de « l'économie verte ».

Ces considérations visent à réorienter les modes de consommation et les systèmes économiques vers la prise en compte des enjeux du long terme afin d'assurer un développement durable.

Il est possible d'organiser une meilleure utilisation des ressources favorisant le développement de nouvelles activités et donc l'emploi. Ces démarches sont rassemblées sous l'expression d'économie circulaire dont la déclinaison et les ambitions varient selon les promoteurs. Elles prennent en considération l'ensemble du cycle de vie des produits et reposent sur l'éco-conception, privilégient l'allongement de la durée de vie des produits à travers leur réutilisation et leur « réparabilité » et anticipent leur recyclage afin d'augmenter la valeur ajoutée des matières recyclées. L'écologie industrielle permet d'optimiser la circularisation des flux de produits et déchets et le développement d'une économie de l'usage et concourt à réduire la consommation des matières premières.

De nombreuses entreprises sont engagées dans ce sens et différents dispositifs de soutien sont mobilisés. Ces réalisations montrent que la transition vers un fonctionnement plus circulaire de l'économie est engagée.

Toutefois, de nombreux freins, technologiques et sociologiques, restent à lever et les conditions de viabilité économiques de certains segments ne sont pas totalement stabilisées. Or, cette composante est essentielle pour entraîner la majorité des acteurs dans ce mouvement.

Une vision stratégique se révèle indispensable pour transformer les initiatives ponctuelles en pistes durables et pour coordonner différentes actions visant à surmonter les obstacles rencontrés. Il revient au pouvoir politique de fixer la direction et d'établir les règles afin de favoriser une transition écologique reposant sur de solides bases économiques.



Yves Legrain

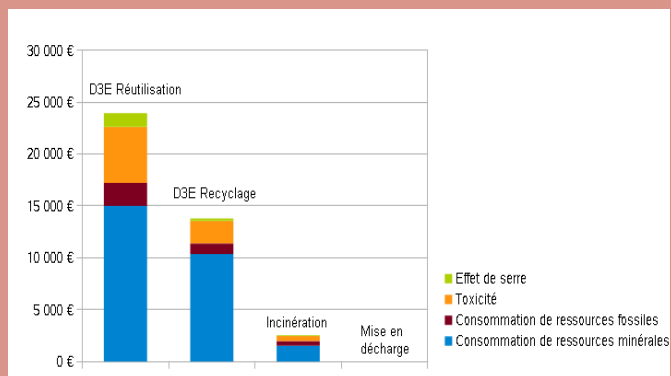
est membre de la section des activités économiques et de la section de l'environnement du CESE.

Chercheur puis secrétaire confédéral de la CFDT, il en est désormais chargé de mission.

Contact :

yves.legrain@lecese.fr
01 44 43 62 37

Bénéfice environnemental des modes de gestion des ordinateurs en fin d'usage (en euros par tonne d'ordinateurs portables en fin d'usage)



Lecture : Réutiliser une tonne d'ordinateurs portables en fin d'usage par la filière dédiée crée un bénéfice environnemental de 25 000 €. La réutilisation est plus intéressante que le recyclage (+ 14 000 €) et le recyclage que l'incinération (+ 1 000 €). La mise en décharge est l'option la moins avantageuse (bénéfice nul).

Source : Commissariat général au développement durable.

QUATRE ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

- **La transition vers une économie plus circulaire s'inscrit dans une démarche politique globale qui relève de la Stratégie nationale de la transition écologique**
 - Celle-ci doit prendre en compte les travaux des Comités stratégiques de filières, nécessite un pilotage interministériel, et doit être validée par le Parlement ; de nouveaux indicateurs devront être définis pour en assurer le suivi.
- **L'éco-conception et l'innovation prenant en compte la totalité du cycle de vie des produits doivent être développées, pour se faire le CESE propose**
 - d'augmenter le niveau et la modulation de l'éco-contribution en affectant ce complément au cofinancement de la recherche ;
 - d'inciter à l'achat de produits éco-conçus en intégrant ces paramètres dans les cahiers des charges des acheteurs.
- **Les processus collaboratifs doivent être développés à travers des partenariats entre différents acteurs dès le stade de la conception** des produits, dans le circuit production-vente-réparation, le long de la chaîne du recyclage, pour la préparation de matières recyclées répondant aux besoins des utilisateurs ou pour les projets d'écologie industrielle qui impliquent également les collectivités locales.
- **Toutes les parties prenantes doivent être mobilisées Le CESE engage :**
 - les grandes entreprises à documenter le concept d'une utilisation efficace des matières premières à travers le rapport sur la RSE ;
 - les PME-TPE à valoriser leurs initiatives en matière d'éco-conception ;
 - à guider les choix du consommateur en s'engageant vers une généralisation de l'affichage environnemental.

CINQ PRIORITÉS

- **Garantir les approvisionnements dans la transparence. Pour se faire il convient de**
 - participer activement aux initiatives communautaires visant à la mise en œuvre d'une diplomatie des matières premières
 - s'engager dans une exploitation raisonnée et équitable des ressources selon les principes de gouvernance retenus par les instances internationales
- **Conserver les matériaux sur le territoire. Il faut :**
 - prévoir un engagement des industriels sur un objectif global d'utilisation de matières premières recyclées ;
 - mettre en place un dispositif de stabilisation du cours des matières premières recyclées ;
 - prévoir une traçabilité des produits usagers exportés.
- **Remplacer par des matières renouvelables en fixant les arbitrages entre les usages concurrents de la biomasse.**
- **Utiliser plus efficacement les ressources**

Allonger la durée de vie des produits en :

- étendant la durée de la garantie légale de conformité ;
- favorisant le réemploi, le recours à la réparation ou à la reconfiguration par une garantie d'accès aux pièces détachées et aux réseaux de réparation

Développer le recyclage en :

- supprimant progressivement le stockage des déchets valorisables et les modulations de la TGAP ;
- fixant les modalités de sortie du statut de déchet ;
- en orientant les déchets ultimes à potentiel énergétique vers les industries consommatrices d'énergie.

➤ **L'impact sur les activités économiques et l'emploi**

La capacité à trouver un équilibre économique et à générer de l'emploi varie selon les activités et les secteurs considérés, des études prospectives sont nécessaires pour anticiper l'évolution des modèles économiques et des emplois.

En l'état, le CESE recommande :

- que des cursus de formation aux démarches de l'éco-conception soient intégrés dans les formations aux métiers de l'industrie ;
- de développer des formations continues certifiantes dans le secteur du recyclage, sécuriser les évolutions professionnelles et reconnaître les compétences acquises dans le cadre de la négociation de branche et d'entreprise.

Par ailleurs, le CESE encourage les partenariats avec les entreprises du secteur de l'ESS impliquées dans la réparation et le recyclage afin de pérenniser la réinsertion et la qualification de publics en difficulté.